

oit



Solidarités  
Nouvelles asbl



DAL

MAGAZINE NOVEMBRE 2024  
DAL - SOLIDARITES NOUVELLES

En Action



# qui SOMMES - NOUS ?

Le DAL est une branche de Solidarités Nouvelles qui se rassemble au sujet du droit à un logement décent pour tout·es, aussi bien les habitant·es de la rue que les personnes en mal logement. Le DAL est actif dans les régions de Charleroi et de Liège.

Mais qui sommes-nous ? Nous sommes des militant·es qui nous réunissons de manière conviviale pour discuter de toutes les questions et les injustices liées au logement. Chacun·e avec nos diversités propres, nous tentons d'apporter collectivement soutien et entraide aux personnes en mal logement, et nous essayons de faire bouger les lois pour amener à une vraie politique de la brique garantissant un toit pour tous·tes.

Nous visons à établir un dialogue entre le politique, les citoyen·nes et les habitant·es de la rue pour revendiquer l'application de leurs droits et de leurs devoirs concernant le logement.

Nous avons acquis, au fil des actions et des projets menés, une expertise en matière de logement que nous mobilisons pour réclamer plus d'égalité dans ce domaine.

Les activités du DAL sont nombreuses. Vous pouvez en prendre connaissance dans ce magazine : manifestations, journées de réflexion, appropriation des droits et des devoirs par rapport au droit au logement...

Si cette thématique vous intéresse, n'hésitez pas à nous rejoindre !



*Claudia, Eddy, Zaza, Willy, Philippe, Yves, Benoit, Ornella, Nico, Renée et Aurélien ont choisi et rédigé les articles*



Chers amis, chères amies,

Alors que le froid mord et que les nuits s'allongent, notre combat pour le droit au logement n'a jamais été aussi crucial. Notre journal, fruit d'un travail collectif acharné, est bien plus qu'un simple recueil d'informations : c'est un cri du cœur, un appel à l'action et à la solidarité.

Dans ce numéro, nous vous emmenons au cœur de notre lutte quotidienne. Vous découvrirez nos "marches du vide", ces actions symboliques qui se multiplient à travers la Wallonie, révélant l'ampleur des logements inoccupés alors que tant de nos concitoyens sont sans toit. Nous vous raconterons nos mobilisations sur le terrain, où chaque voix compte et où chaque geste fait la différence.

Notre juriste a préparé un article essentiel sur les droits et devoirs des propriétaires et des locataires. Connaître ses droits, c'est le premier pas vers leur défense. Nous vous ferons également part de notre action au conseil communal de Charleroi et de nos rencontres avec les responsables politiques. Car oui, nous sommes déterminé·es à faire entendre la voix des sans-voix jusqu'aux plus hautes sphères du pouvoir.

Vous lirez aussi le récit poignant de notre hommage aux sans-abri morts dans la rue. Ces vies perdues ne doivent pas l'être en vain. Elles nous rappellent l'urgence de notre combat et la nécessité d'une société plus juste et solidaire.

Mais notre lutte n'est pas que gravité. Nous vous raconterons notre participation au joyeux bordel de la rue de Marcinelle, car la joie et la convivialité sont aussi des armes contre l'exclusion et l'indifférence.

Ce journal est le vôtre. Il est le reflet de notre engagement collectif pour un droit fondamental : celui d'avoir un toit. En le lisant, en le partageant, vous devenez acteurs de ce combat. Car le droit au logement n'est pas qu'une affaire de militants, c'est l'affaire de toutes et tous.

Alors, chers amis, chère amie, en cette période hivernale, réchauffons nos cœurs et nos esprits. Unissons nos forces pour que chacun, dans nos belles villes de Charleroi et de Liège, puisse avoir un chez-soi digne de ce nom.

Ensemble, nous pouvons faire la différence. Ensemble, nous ferons de ce droit une réalité pour tous.

Bonne lecture et à bientôt dans les rues et dans la lutte !

**Pour le DAL**



## La cité ardente dévoile ses plaies : une marche révélatrice au cœur de Liège !

L'affaire est à ce point terrible que le silence des médias locaux pourrait presque inspirer des théories du complot. Pourtant, les images capturées lors d'une récente "marche du vide" organisée par le DAL (Droit Au Logement) de Liège et plusieurs associations partenaires font office de témoignage implacable. Le réel reprend sa place, et il est saisissant.

Au cœur même de Liège, les participants à cette marche de sensibilisation ont découvert un paysage urbain désolant. Des bâtiments abandonnés, des façades décrépites, des ruelles jonchées de débris : le contraste avec l'image de carte postale de la cité ardente est saisissant. Cette promenade à travers les quartiers centraux a mis en lumière l'ampleur de la problématique des logements vides et l'urgence d'agir pour le droit au logement décent !

L'organisation estime que plusieurs centaines de bâtiments inoccupés parsèment le centre-ville. Ces structures abandonnées, parfois dans un état de délabrement avancé, témoignent d'une crise du logement qui ne peut plus être ignorée. Les façades noircies par le temps et l'abandon évoquent presque les vestiges d'un conflit urbain oublié

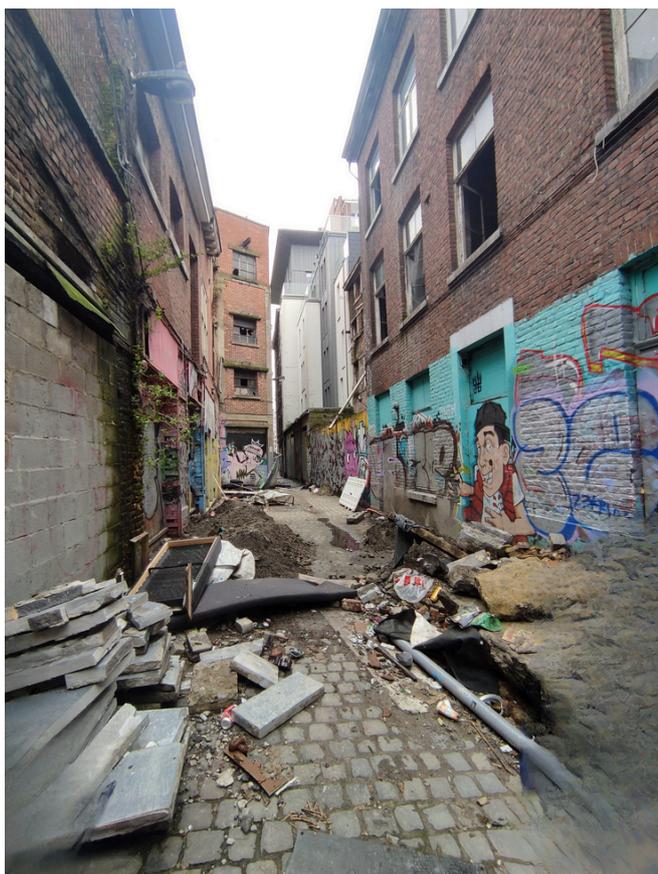
Certains responsables politiques, par leur cynisme, parlent déjà d'explications simplistes : manque de moyens pour la rénovation, propriétaires introuvables, ou encore complexité administrative. Des justifications qui font bondir les militant-es du droit au logement, pour qui ces excuses ne sont plus acceptables face à l'urgence de la situation

L'évènement a également permis de mettre en lumière les conséquences humaines de cette crise. Derrière chaque fenêtre condamnée se cache l'histoire d'une famille sans toit, d'un individu à la rue, alors même que des espaces habitables restent inutilisés. Le contraste entre le potentiel de ces bâtiments et leur état d'abandon actuel est criant.

Cette action de sensibilisation rappelle que l'information et la mobilisation citoyenne restent des armes puissantes pour provoquer le changement. Le DAL de Liège espère que ces images et ces témoignages serviront d'électrochoc pour les autorités et la population.

Il est temps que Liège se confronte à cette réalité cachée en son sein. La "marche du vide" n'est qu'un premier pas vers une prise de conscience collective. Nous appelons à une action urgente et immédiate pour réhabiliter ces espaces abandonnés et garantir le droit au logement pour chacun et chacune.

La cité ardente regorge encore de merveilles architecturales, mais celles-ci ne doivent pas servir à masquer une réalité sociale préoccupante. Il est crucial de rester vigilant et de continuer à mettre en lumière ces zones d'ombre urbaines pour que Liège puisse véritablement mériter son surnom de "cité ardente" et pour faire disparaître à jamais ces chancres où règnent en maîtres les ruines et la désolation.



## LE DÉBATORIUM

### Mais késako ce machin ?

C'est l'idée du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté d'inviter des hommes et femmes politiques à débattre autour de diverses questions afin de faire bouger les choses.

Des thèmes comme la fracture numérique, un pacte logement pour les portefeuille plat ou la fin du statut cohabitant.

Nous étions installé-es dans l'auditorium Vauban de l'université de Namur en ce 25 avril 2024

Mais au moment d'écrire l'article je m'aperçois que tout est écrit dans les remerciements qui me sont adressés alors autant vous les partager pour vous faire mon retour sur cette aventure.

L'expérience fut bonne et nous avons donc eu le plaisir de faire le constat et d'entendre les réponses de nos politiques.

Pour les personnes ne souffrant pas de la fracture numérique, il y a possibilité de revoir ce grand débat en ligne.

Yves MARTIN



Les débats pré-électoraux se succèdent à l'approche du 9 juin 2024. Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) et les témoins du vécu militant e s ne sont pas restés au balcon. Un grand « débat » a été installé à l'auditorium Vauban de l'Université de Namur, ce jeudi 25 avril 2024. L'alignement austère des gradins a pris un tout autre visage.

Des vies dans le trop peu de tout ont aménagé leurs quartiers et fait entrer les représentant-e-s politiques dans un lieu transformé. Non pas pour assister à une mise en scène sur-jouée, ni pour débattre de manière classique de leurs programmes politiques, mais pour se trouver interpellés. C'est surtout l'écoute qu'elles et ils ont dû pratiquer.

Des réflexions et des questions parfois en chanson ou en slam, avec des traits d'humour ou de la gravité, des témoignages avec les voix croisées d'associations proches, des présences - certaines silencieuses -, ont nourri ce moment.

Un jalon dans la mobilisation menée par le RWLP qui annonce déjà son « droit de suite » aux politiques. Ces derniers sont repartis avec de la lecture (les mémorandums d'acteurs partenaires du Réseau) et avec une perfusion, symbole des soins vitaux à apporter à notre société.

# Merci

à toutes celles et tous ceux qui ont rendu ce débat vivant, ancré et singulier. Merci aux quelques 450 personnes qui ont pris place dans la salle, à celles et ceux qui ont suivi les échanges en différé.

Pour voir ou revoir le débat, rendez-vous sur la page Facebook du RWLP

**Wallonie**  
Une Wallonie sans inégalités,  
c'est le seul programme politique acceptable.



## Animation du RWLP "le pacte logement-énergie pour les portefeuilles plats"

Nous avons eu le plaisir d'accueillir deux personnes du Réseau Wallon de Lutte contre la Pauvreté afin que nous soit expliquée la campagne sur un pacte logement-énergie pour les portefeuilles plats;

Ils nous ont expliqué un peu les problèmes liés à l'isolation et à l'énergie.

Dans un premier temps, le mot énergie était inscrit sur le tableau et nous avons dû mettre des mots sur des post-it, mots en lien avec énergie et cela pouvait être n'importe quoi. Et cela nous a amené à discuter et même à réussir à créer d'autres liens entre tous les mots écrits.

Ensuite, nous avons dû choisir une photo parmi un panel et dire à quoi cette photo nous faisait penser et ce toujours en lien avec l'énergie. Enfin, une question était posée au groupe avec des propositions de réponse ou non.

Cet échange fût très intéressant car chacun pouvait expliquer et témoigner de ce qu'il connaissait par son vécu ou dire ce qu'il pouvait constater dans la société actuelle sur l'énergie.

Avec ces photos nous avons pu parler des problèmes d'humidité, des coûts de l'énergie, de difficultés financières ou encore d'indice de performance énergétique des bâtiments. Nous avons compris l'importance de faire des travaux pour que cet indice PEB soit amélioré. Cependant, parfois les travaux sont irréalisables pour certains par manque de moyens financiers.

L'échange fut très enrichissant car, tout en discutant, nous avons constaté tous les problèmes liés au logement par rapport à l'énergie:

Facture trop élevée

Isolation problématique

Démarches administratives longues

Un même problème traité de manière différente par rapport à la région où l'on réside.

Donc, maintenant, il est grand temps que le pacte logement-énergie pour les portefeuilles plats soit mis en avant afin que toute personne puisse vivre dans un logement décent.

Seul-e, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin!  
Alors allons loin pour éradiquer le problème et trouver des solutions justes.

**YVES MARTIN**



## Rencontre avec Camille François

En collaboration avec les Equipes Populaires et le Rassemblement Wallon pour le Droit à l'Habitat, le DAL de Charleroi a participé à une conférence. Le DAL était l'un des intervenants aux côtés de Camille François, sociologue et maître de conférences à l'université de Paris-1. Auteur du livre "De gré et de force : comment l'État expulse les pauvres", Camille François nous a présenté une rencontre-débat sur les expulsions en France.

Il a partagé les résultats de son étude, commencée il y a 10 ans dans un des faubourgs de Paris. Ses constats montrent que la situation est similaire en France et en Wallonie, à l'exception des procédures judiciaires. Les expulsions locatives jettent chaque année de nombreuses familles à la rue, dans une indifférence totale.

La précarité et la pauvreté ont augmenté de manière exponentielle, et ce en toute légalité. Cependant, plusieurs pistes de solutions existent, comme :

Renforcer les moyens de prévention de l'endettement en accélérant l'intervention des services sociaux.

Imposer un rééquilibrage des droits devant le tribunal.

Créer un "contrôle technique" des logements à louer.

Au DAL, notre volonté est de faire de Charleroi une zone "zéro expulsion". Pour cela, nous envisageons d'interpeler les politiques afin que ces inégalités de société deviennent une priorité, sans oublier que le logement constitue un droit, mais pas à n'importe quel prix.

**Renée.**

## MAISON POUR ASSOCIATIONS (MPA)

Solidarités Nouvelles et le DAL de Charleroi rejoignent l'appel à projets "Initiatives Citoyennes" 2024 à la Maison Pour Associations (MPA)

Le 30 janvier 2024, nous avons participé à la séance de vote pour les projets soumis par diverses ASBL et comités de quartiers dans le cadre de l'appel à projets "Initiatives Citoyennes". Cet appel vise à renforcer la convivialité et la cohésion sociale à Charleroi et ses environs, et a suscité une grande mobilisation de citoyen·nes, d'associations et de comités de quartier, générant une riche diversité de projets.

Parmi les projets présentés par une vingtaine d'associations, celui du DAL Charleroi et de Solidarités Nouvelles, intitulé "ActionneToit", a été sélectionné à notre grande surprise. Ce projet propose de créer des permanences et des moments de rencontre dédiés au logement à Charleroi. Il a pour objectif de soutenir les personnes rencontrant des difficultés pour trouver un logement en les guidant et en les aidant dans leurs démarches. Il s'adresse aux personnes sans domicile fixe, aux individus expulsés, ainsi qu'à ceux en quête d'un logement décent.



Voici la liste des lauréats sélectionnés :

ASBL :

La Faim du Mois  
Marchienne Babel  
Solidarités Nouvelles  
Secteur 42  
Scouts et Guides de Gosselies  
Comités de quartier

Comité d'Initiatives Gillicienne  
Comité de Quartier Bierchamps  
ACHF 4CC  
Les Amis du Senécharles  
Les Fiers Damreinois  
Le Rucher de la Broucheterre

## **LE HOUSING ACTION DAY 2024.**

C'est quoi ? Le titre du dernier film avec Jason Stattham ?

Pas du tout! Il s'agit d'une journée d'action européenne pour le droit au logement à la ville.

Différentes grandes villes du pays y adhèrent et, à Charleroi, nous avons organisé, avec l'aide d'autres associations, une mobilisation sur la Place Verte, ce samedi 30 mars.

Nous nous y sommes rassemblé·es pour faire valoir le droit au logement pour toutes et tous.

Aujourd'hui, à Charleroi et en Belgique, nous sommes de plus en plus nombreux-ses à galérer pour trouver un logement abordable. On dépense plus de la moitié de nos revenus pour nous loger et nous chauffer.

Être inscrit·e sur des listes d'attente pour un logement social c'est bien mais c'est trop long. Vivre dans de vraies passoires énergétiques est intolérable, subir de la discrimination de la part de propriétaire à cause de notre portefeuille, de l'absence de titre de séjour, de notre couleur de peau, de notre apparence, de notre classe sociale, de notre genre ou encore de notre handicap est aussi complètement inadmissible et même inaudible.

conclusion : La sélection de notre projet ActionneToit est une source d'encouragement et de motivation pour nous. Elle témoigne de l'intérêt croissant pour les initiatives visant à améliorer la situation des personnes en difficulté à Charleroi. Nous sommes impatient·es de mettre en œuvre ce projet. Nous remercions tous ceux qui ont soutenu notre projet.

**Zaza et Claudia**



Nous n'en pouvons plus et nous appelons à passer à l'action pour que les choses bougent.

Le droit au logement doit être garanti pour tous et toutes, maintenant !

Nous pouvons agir !

La crise du logement n'est pas un problème individuel C'est un problème collectif et une question de volonté politique. Nous sommes convaincu·es de pouvoir changer cette situation en nous rassemblant pour faire entendre nos exigences. Habiter dans un logement décent, c'est la base nécessaire pour se construire une vie stable. C'est un droit et c'est notre combat.

### **Nos revendications sont :**

1. Plus de logements sociaux et d'alternatives au logement privé.
2. Des mesures concrètes pour encadrer et faire baisser les loyers.
3. La rénovation des logements passoires et/ou insalubres.
4. La réquisition des logements vides et la fin des expulsions.
5. La fin de l'impunité des propriétaires.
6. La lutte contre le sans- abris et pas contre les sans-abris.
7. La fin du statut cohabitant.

**Renée et Claudia**



## Explosion Verbale : témoignages sur le Logement

Le 4 juin 2024, les militant·es du DAL (Droit Au Logement) se sont réuni·es avec ATD Quart Monde et le PAC dans les locaux de ce dernier pour aborder la question cruciale du logement.

Cet événement, co-organisé par ATD Quart Monde, le DAL Charleroi, et le PAC, a été animé par le dynamique duo DAL - ATD Quart Monde.

Le thème principal de la rencontre portait sur « ce qui va et surtout ce qui ne va pas » dans le domaine du logement.

Les participant·es ont écouté des enregistrements audio de plusieurs témoignages. Initialement, ces témoignages avaient été diffusés dans la tente de la honte lors du Housing Action Day du 30 mars dernier.

Ces récits ont ouvert la discussion. Certain·es citoyen·nes ont été surpris·es de constater à quel point nous connaissons mal nos droits en matière de logement.

## Joyeux Bordel : Une Journée de Fête pour la Rue de Marcinelle

Ami lecteur, amie lectrice

Je ne me promenais pas sur l'avenue le cœur ouvert à l'inconnu, mais dans la rue de Marcinelle à Charleroi, l'esprit vagabond, écoutant ce que cette petite artère de la ville avait à me raconter.

C'était une petite manifestation sous forme de fête dans cette charmante rue. Nous, militants et militantes du DAL, y étions présent·es avec notre stand installé au milieu des brocanteurs qui occupaient les lieux. Nous avions un jeu de massacre avec des boîtes sur lesquelles étaient inscrits des mots et des phrases liées au logement, symbolisant ce que nous souhaitons voir disparaître pour que vivre dans un logement décent devienne une réalité pour tous et toutes, et non pour seulement une partie de la société.

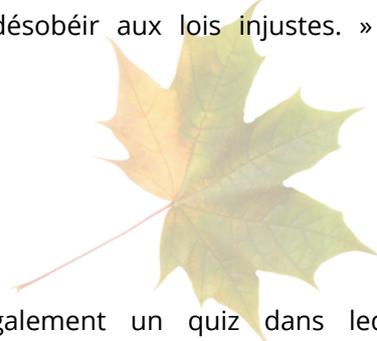
Après cette discussion, les échanges ont continué de manière informelle autour d'un verre et d'un bol de soupe accompagné de pain. Les participant·es ont également partagé leurs talents artistiques en contribuant à une fresque collective sur le thème du logement.

Nous, militant·es du DAL, sortons enrichi·es de ces échanges et, grâce à vous, public, nous progressons.

Nous sommes fier·es d'avoir réuni une cinquantaine de personnes pour faire avancer ce sujet de société.

Pour conclure cet article, je citerai cette belle réflexion sur les « lois injustes » :

« De même qu'il est du devoir de tous les hommes d'obéir aux lois justes, de même il est du devoir de tous les hommes de désobéir aux lois injustes. » (Martin Luther King).



Yves

Nous avons également un quiz dans lequel nous demandions aux gens de lancer des dés pour déterminer la question à laquelle ils devaient répondre. Une question en particulier, la numéro 11, revenait sans cesse, comme si elle voulait se manifester.

Dans notre coin "artistes", il fallait ajouter une pièce pour que, à la fin de la journée, une maison complète soit dessinée de manière participative. Un marqueur, tenu par plusieurs ficelles, permettait aux artistes de construire ladite maison. Stéphanie, Damien, Eddy, et moi-même avons ajouté un garage. Le travail fut rude, mais nous l'avons fait. D'autres personnes avaient déjà dessiné une bonne partie de la maison.

Nous avons aussi pu écouter des performances de slam sur divers problèmes de société. Nous avons également voté pour élire le bourgmestre de la rue de Marcinelle.

En somme, c'était une chouette petite animation qui nous a permis de nous rapprocher de vous, public, afin de nous faire connaître et de partager avec vous notre sujet qui nous tient à cœur : le Droit Au Logement.

Cette journée fut un véritable Joyeux Bordel.

Yves



## RENCONTRE AVEC L'ECHEVINE DU LOGEMENT LAURENCE LECLERCQ

Nous avons demandé à rencontrer L'échevine du logement, Laurence Leclercq, pour l'informer de nos projets et nos souhaits.

Elle nous a reçu, accompagnée de Maxime Felon, et nous avons pu échanger cordialement sur notre grand projet « Charleroi, zéro expulsion ».

Nous lui avons exposé nos points de vue et notre souhait de collaboration avec le politique, pour travailler, ensemble, avec nos moyens distinctifs, sur cette problématique.

En fin de séance, Laurence nous invite à une réunion de travail la semaine suivante.

Etaient présent-es, pour cette réunion de travail, les représentant-es traitant le sujet comme, l' AIS, le GPL, RELOGEAS, LA SAMBRIENNE, le CPAS, ....

Avant de commencer la réunion, Laurence nous expose tout le travail accompli pendant sa mandature.

Lors du tour de table, nous constatons que nous rencontrons, tout-es, les mêmes problèmes et nous penchons sur les mêmes multiples sujets liés au mal-logement.

Coût des loyers inaccessibles même pour des ménages aux revenus modestes. Que dire alors des isolés, des familles mono parentales, des retraités, ...

Des logements à la limite de la salubrité, des logements passoires.

De la colocation avec le statut et la perte de revenus qui en découle...

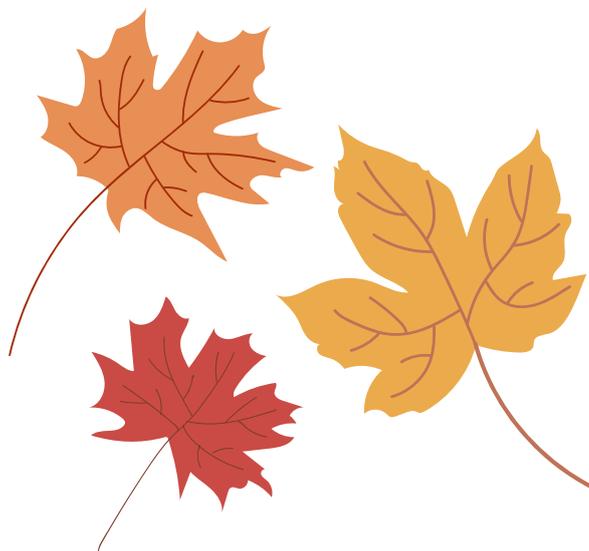
Nous, le DAL, insistons sur l'accompagnement des ménages expulsés et désirons que, lors de réunion d'un groupe de travail, nous invitons d'autres intervenant-es tels que la police et un représentant de la justice.

Nous prôtons pour que, lors de plaintes venant de locataires, la ville puisse intervenir auprès des propriétaires concerné-es, afin qu'ils ou elles ne subissent pas de pressions de ces derniers. La ville pourrait ,ainsi, dresser une liste de logements non-conformes.

N'oublions pas qu'en 2030, tout habitat doit répondre aux normes anti-gaspillages d'énergie.

Seront-ils tous aux normes ?

**Renée**



## La Marche du Vide à Genappe : Un Événement Militant et Musical

Le samedi 15 juin, une Marche du Vide a eu lieu à Genappe et s'est révélée particulièrement mémorable. Yves Mignolet a interprété des chansons sur des thèmes tels que la propriété privée, l'héritage et le droit au logement, tandis que Joël Château a animé les débats en rebondissant sur les questions abordées, provoquant ainsi une réflexion stimulante parmi les participant-es.

L'objectif de cette marche, tant politique qu'éthique, était de mettre en lumière des situations préoccupantes, en soulignant que la propriété privée ne doit pas entraver le droit au logement par des abus liés à l'inoccupation. L'événement visait à susciter un débat constructif.

Organisée par Pacage, le PAC BW, le Centre culturel du Brabant wallon via le RBDL, et Le Monty, qui a accueilli la marche pour sa conclusion, cette édition de la Marche du Vide a su allier engagement et culture.

Le parcours, s'étalant de 3 à 4 km à travers Genappe, a permis aux participant-es de s'arrêter à plusieurs reprises près de logements vacants, ponctuant ces arrêts de chants pour sensibiliser le public. La marche s'est conclue par un débat enrichissant au local, où les participant-es ont eu l'occasion d'échanger leurs idées et leurs impressions avant de reprendre la route.

L'événement a permis de renforcer l'engagement en faveur du droit au logement tout en offrant une expérience à la fois militante et musicale.

## Scan R pour que mon écrit prenne l'air

En ce mercredi 7 août 2024 après notre activité théâtre du matin, Bruno est venu partager ses connaissances en matière d'écriture et nous à donc partagé son atelier.

Était mis en avant le sujet de la précarité pour avoir un thème sur nos premiers écrits. Ensuite, un extrait d'un dialogue entre un journaliste et Christine Mahy nous était présenté afin de travailler autrement. Une chanson nous avait été mise en écoute afin d'avoir l'inspiration et que le stylo que nous avons au bout de la main puisse entrer en activité pour que le texte se forme.

La production fut bonne. Chacun a sa façon d'écrire. Même les plus timides s'y sont mis-es. Bruno est reparti avec nos textes afin de pouvoir les publier. Pour l'occasion, j'ai utilisé mon pseudo Âne Ônyme signé Yves car plus d'un âne s'appelle Martin dit un proverbe. Et moi, pour le coup, je suis l'âne Ônyme.

## Notre rencontre avec la BROC'

Mercredi 11 septembre 2024. Nos personnages prennent enfin vie devant un public.

Les protagonistes : Jules Tisse notre juge, Madame Sansou, Monsieur Pariche, Martine Nait, Madame Emilie Rossignol

Pour une pièce de théâtre où se mélange fantaisie d'une Veuve Fortunée et excès de maladie d'un locataire pas content. Tout cela devant un juge devant rester neutre et passionné de tir à l'arc pendant la période des jeux olympiques. Une cancéreuse qui, miraculeusement, retrouve la santé sans avoir même été à Lourdes et notre petite Emilie malade à n'en plus finir.

Une pièce bien ficelée. Nous la jouons et ensuite nous partageons avec le public tout en l'invitant à se mettre dans la peau du juge ou dans la peau d'un autre des protagonistes si le cœur lui en dit. Il n'y a pas de mauvaise réponse dans notre échange. Juste un agréable moment de partage.

Dans mes écrits, j'étais donc dans mon pré, le pré Carité. Là où je fais mon beurre avançant le fait que je partageais mes richesses. Mais mes richesses ne sont qu'une multiplication de rencontres de plusieurs personnes partageant leur parcours de vie afin d'avancer. Dans un autre texte je disais : *seul on va vite. Ensemble, on va plus loin.*

Car au sein du DAL Charleroi, notre petit groupe, nous avançons ensemble pour mettre en avant les problématiques sociétales existantes pour que tout le monde puisse avancer de manière égale et effacer toute forme de discrimination et de problème lié au logement.



**l'âne Ônyme**

Nous étions donc dans une maison de jeune pour leur faire connaître les problématiques liées au logement.

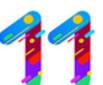
Ces jeunes qui vont un jour rentrer dans la vie active. Et par notre pièce, nous le voulions comme cela afin que l'activité soit didactique et non trop protocolaire comme à l'école. Apprendre en s'amusant.

Les échanges furent agréables et tout le monde à bien aimé ce moment.

Ami lecteur, amie lectrice si tu veux que nous te présentions notre pièce prend contact avec Stéphanie ou Nicolas de Solidarités Nouvelles, pour les diverses modalités organisationnelles.



**Yves MARTIN**



## DROITS ET DEVOIRS DU BAILLEUR ET DU PRENEUR

Chers lecteurs,

Dans ce numéro automnal de notre magazine militant « Toit en Action », j'ai décidé de vous parler des droits et devoirs respectifs du propriétaire, à savoir le bailleur, et du locataire, à savoir le preneur.

Cette thématique n'est pas le fruit du hasard, car en effet, les ateliers de réflexion que j'ai l'honneur d'animer portent justement sur ce thème.

En premier lieu, le bailleur doit choisir son locataire. Ce choix est tout à fait libre mais ne doit pas se baser sur un motif discriminatoire. Le décret, dans son article 6, liste clairement les informations que le bailleur a droit de demander afin d'éviter toute discrimination de quelque nature que ce soit.

Les informations que le bailleur peut demander sont les suivantes :

- 1) Nom et prénom du ou des candidats preneurs
- 2) Le moyen de communication avec le candidat
- 3) L'adresse du candidat
- 4) La date de naissance ou, le cas échéant, une preuve de la capacité à contracter
- 5) La composition du ménage
- 6) L'état civil du candidat s'il est marié ou cohabitant légal
- 7) Le montant des ressources financières dont dispose le candidat
- 8) La preuve du paiement des trois derniers mois de loyers

Aucune autre donnée ne peut être exigée de la part du bailleur.

Les obligations du bailleur ne s'arrêtent pas là. À partir du moment où la location est établie avec le preneur de son choix, le bailleur est aussi soumis à des devoirs vis-à-vis de son preneur.

Pour être tout à fait précis, l'atelier concernant les droits et devoirs du bailleur se tiendra ce vendredi 28 juin 2024, et celui concernant les droits et devoirs du preneur se tiendra ce vendredi 26 juillet 2024. Bienvenue à tous !

### Droits et devoirs du bailleur

Ces obligations sont indiquées dans l'article 7 du décret. Le bailleur doit respecter quatre principaux devoirs :

1) Délivrer au preneur la chose louée en état de réparation de toute espèce

Cela sous-entend que le bailleur doit donner en location un bien qui répond à toutes les normes urbanistiques et de salubrité. Il n'est pas correct et acceptable qu'un propriétaire loue un bien dont les travaux ne sont pas terminés ou, pire, qu'il cache délibérément les défauts du bien pour en faire supporter les conséquences par le preneur.

2) Entretenir cette chose en état de servir à l'usage pour lequel elle a été louée et y faire toutes les réparations qui peuvent devenir nécessaires, autres que locatives. Cela signifie que le bailleur doit effectuer les travaux relevant de l'usure, la vétusté, la malfaçon et les cas de force majeure. Il doit effectuer les travaux nécessitant une remise en conformité du bien.

3) Faire jouir paisiblement le preneur

C'est un point très important ! Il est hors de question qu'un propriétaire donne des indications sur la manière de vivre de son locataire. Il est interdit pour le propriétaire d'effectuer des visites régulières et de contacter son locataire par appel, SMS ou encore e-mail. Bien entendu, il est totalement interdit pour le bailleur d'entrer dans le domicile du locataire sans le consentement de ce dernier.

## Droits et devoirs du preneur

### 4) Ne pas changer la forme de la chose louée

Tout simplement, le bailleur ne modifie pas la destination du bien. Si le bien est loué pour établir uniquement la résidence principale du locataire, il ne pourra pas le modifier en un commerce, par exemple.

Le bailleur doit également rédiger le contrat de bail et l'état des lieux d'entrée. Ces documents doivent être annexés l'un à l'autre et enregistrés ensemble dans les deux mois à compter de la signature.

Le preneur, c'est-à-dire le locataire, a également sa part dans la relation contractuelle avec le bailleur.

### Le preneur a deux grandes obligations :

#### 1) User de la chose louée en « bon père de famille »

Ce terme « en bon père de famille » sous-entend plusieurs choses. En premier lieu, le preneur doit entretenir le bien qu'il loue. Il doit réparer les dégâts locatifs et est tenu au menu entretien. Ces dégâts et entretiens comprennent les réparations de minimales importances et dues à l'utilisation normale des lieux par le preneur.

Aussi, le preneur doit respecter les normes de surpeuplement. Également, le preneur doit avertir le bailleur dans les plus brefs délais de tout problème survenant dans le bien au cours de la location. Tout manquement peut faire l'objet de poursuites auprès du juge de paix compétent de la part du bailleur.

#### 2) Payer le prix du bail aux termes et délais convenus

Évidemment, le preneur doit payer le loyer et les éventuelles charges indiquées dans le contrat de bail en temps et en heure. Tout défaut de paiement d'au moins deux mois peut entraîner l'expulsion du locataire à la suite d'un jugement du juge de paix compétent.

Pour résumer, le preneur doit entretenir le bien et payer son loyer. Si ces deux obligations sont remplies, le preneur n'a en principe rien à craindre.

Le preneur doit aussi remplir quelques petites autres obligations comme s'assurer contre l'incendie. En effet, comme le preneur occupe le bien, si un incendie se déclare, c'est présumé de la faute du locataire. Ce dernier devra prouver que le sinistre ne relève pas de sa responsabilité.

Je rajouterai que le preneur a droit à une diminution du loyer proportionnelle aux troubles subis, à condition que ces troubles aient été dénoncés au bailleur par le preneur.

Pour terminer, le preneur doit rendre le bien dans le même état dans lequel il l'a reçu. Bien entendu, en quelques années d'occupation, le bien et/ou certains équipements peuvent être usés ou vétustes. Dans ce cas, jamais la vétusté ou l'usure ne sont des dégâts locatifs.

Si ces thèmes vous intéressent, je vous invite vivement à vous inscrire aux ateliers de réflexion organisés par l'éducation permanente de l'ASBL Solidarités Nouvelles. Lors de ces ateliers, j'ai le temps de rentrer plus en détail dans la matière et de discuter avec vous.

Si vous souhaitez en savoir davantage sur ce sujet, n'hésitez pas à rejoindre les ateliers de réflexions que j'anime dans nos locaux de Gilly tout au long de l'année. Contactez notre secrétariat pour vous y inscrire afin que nous puissions vous recevoir dans de bonnes conditions :  
[secretariat@solidaritesnouvelles.org](mailto:secretariat@solidaritesnouvelles.org)  
071/30.36.77

**Votre juriste,  
Aurélien**

## Lis-moi, j'ai des choses à te dire : Action

### Silencieuse pour le Droit au Logement

Le 26 mars 2024, les militant·es du DAL ont organisé une action silencieuse devant le Conseil Communal pour sensibiliser à la problématique des expulsions domiciliaires.

Portant des masques blancs pour symboliser l'anonymat des expulsions, les militants et les militantes ont revendiqué leur message en silence. Chaque membres tenait une pancarte, portant un segment de leur déclaration commune :

*"Nous, citoyen·nes du DAL, militons activement pour le droit au logement. Nous revendiquons que les expulsions domiciliaires soient reconnues et ne demeurent plus invisibles ou anonymes. À l'approche et à la suite des élections, nous exigeons une réelle prise de position du pouvoir politique pour enrayer cette problématique. Nous défendons l'indéfendable : pas d'expulsions sans relogement."*

Madame Laurence Leclerc, échevine du logement, est venue saluer les militant·es, marquant un signe de reconnaissance pour leur cause. Cependant, les membres du Conseil Communal n'ont pas réagi à leur présence, laissant les militant·es du DAL quelque peu déçu·es.

Malgré l'absence de dialogue, le DAL reste déterminé. Il promet de revenir, avec l'espoir de rendre l'invisible visible et de continuer le combat pour le droit au logement.

"Finis le monde des Bisounours, nous devenons les lions et lionnes combattant pour le droit au logement," ont déclaré les militant·es, soulignant leur engagement à ne pas abandonner la lutte.

**Yves**



## Où s'en vont-ils ? Où s'en vont-ils ?

Tous ces amis, toutes ces affections précieuses. Nous prenons tant de temps à dire les "je t'aime" que nous ressentons lorsqu'ils s'en vont.

C'est ce que nous aurions aimé dire à Moran, qui n'avait même pas 40 ans. Ce jeune homme que nous croisions souvent à la place Saint-Lambert ou à la place de l'Opéra, est parti le 6 mars.

Trois jours après, c'est Maryline, âgée d'à peine 44 ans, qui nous a quittés.

Maryline avait passé quatre jours dans la rue avant son décès au camp d'Angleur.

Nous garderons en mémoire son sourire, sa volonté de s'en sortir, et son engagement actif dans les mobilisations pour le droit au logement.

Le samedi 16 mars, quand nous avons rendu un dernier hommage à Dimitri, ou Dim comme on le surnommait, il a décidé de te rejoindre, Moran.

Dimitri, tu avais 47 ans et tu venais tous les jours au camp. Les derniers jours, tu n'en pouvais plus. La vie dans la rue a eu raison de ta santé.

Tu vivais dans une caravane avec ton frère et compagnon de route Jean-Pierre. Ton absence laissera un grand vide dans sa vie.

Malgré les difficultés de la rue, tu avais un grand cœur. Je te voyais souvent prendre soin de JP.

Et toi Marco, trois jours après, tu as rejoint nos amis décédés. Pourtant, tu avais trouvé un logement et tu continuais à venir nous dire bonjour lors des maraudes. Le 25 mars, c'est toi "le Tunisien" que nous avons dit au revoir. Nous t'avons retrouvé sans vie dans ta tente.

La série noire ne s'est pas arrêtée là. Le 26 mars, Derek, 61 ans, nous a quittés lui aussi. Nous t'avons rencontré lors d'une maraude à la fin de l'année 2022. Tu étais discret et demandais poliment un café avec trois sucres. Puis tu es parti du côté de Rocourt, où tu faisais la manche à la sortie du Delhaize. Ton sourire et ta gentillesse manqueront au personnel et à la clientèle. Mais plus que tout, c'est à nous que tu manqueras le plus.

Je suis triste et j'ai la rage de vous voir partir tous les six en ce mois de mars. Nous vous aimions, mais nous n'avions pas de solution pour vous sortir de la rue.



Nous sommes profondément attristé·es par ces drames qui auraient pu être évités. Il aurait fallu si peu pour que nous n'ayons pas à vous accompagner, vous nos amis, pour votre dernier voyage.

Il manque la volonté de ne plus permettre de tels événements tragiques.

Combien de personnes sont sans-abri ? Combien sont mal-logées ?

Une centaine ? Ou plus de 700, comme le nombre de personnes inscrites en adresse de référence rien qu'à Liège ?

Pourquoi Pino dort-il devant l'ancienne bibliothèque des Chiroux ?

Pourquoi Riquet, Christelle, Arthur et tant d'autres n'ont-ils qu'une caravane délabrée ou une vieille tente pour s'abriter ? Pourquoi tant d'entre eux n'ont-ils pas d'autre choix que d'occuper un garage pour se loger ?

Pourquoi Bryan est-il contraint de déambuler pieds nus dans le centre-ville ?

La rue rend malade et tue !

À la rue, votre santé en prend un coup. La santé physique bien sûr, mais aussi la santé mentale. Sans oublier que, pour s'évader de la dure réalité de la rue, nombre d'entre eux font usage de stupéfiants extrêmement nocifs.

La base de la solution est simple : du logement pour toutes et tous !

Alors, Moran, Maryline, Dim, Marco, le Tunisien et Derek, sachez que nous allons continuer notre combat pour que les sans-abri, qui peinent encore à survivre, ne meurent plus sur les trottoirs.

Où que vous soyez, sachez que nous vous gardons dans nos cœurs.

À bientôt les amis.

## Charleroi se vide: une Marche citoyenne dénonce les logements fantôme

Le 7 octobre 2024, le centre-ville de Charleroi a été le théâtre d'une action originale appelée "Marche du vide". Organisée par le DAL, Solidarités Nouvelles et d'autres associations engagées dans la défense du droit au logement, cette manifestation visait à sensibiliser le public, et particulièrement les étudiants et futurs travailleurs sociaux, à la crise du logement qui touche la ville.

Cette marche, coïncidant avec la Journée Mondiale de l'Habitat, a permis aux participants de découvrir de manière concrète les enjeux du logement à Charleroi. Le parcours a mis en lumière le contraste frappant entre les nombreux bâtiments vides et le manque criant de logements abordables pour les familles et les étudiants. Au fil du trajet, ponctué d'arrêts stratégiques, les organisateurs ont souligné plusieurs problématiques : le grand nombre de logements inoccupés dans la ville, l'existence de logements insalubres loués à des personnes vulnérables, et la spéculation immobilière qui laisse des bâtiments vides en plein centre-ville.

Pour marquer les esprits, des comédiens déguisés en "propriétaires peu scrupuleux" ont joué des saynètes caricaturales, montrant comment certains spéculent sur des logements en mauvais état. Ils ont scandé des slogans provocateurs, mettant en évidence les inégalités du marché immobilier de manière frappante.

Les associations ont profité de l'événement pour présenter leurs principales revendications, notamment plus d'investissements dans les logements publics de qualité, des mesures pour réguler et réduire les loyers, la rénovation des logements vétustes sans augmentation de loyer, l'arrêt des expulsions et l'utilisation des logements vides, ainsi qu'une approche plus humaine de la lutte contre le sans-abrisme. Cette "Marche du vide" a offert aux participants, en particulier aux étudiants des filières sociales, une expérience à la fois concrète et réflexive. Elle leur a permis de mieux comprendre les défis du logement à Charleroi et de réfléchir aux solutions possibles, des compétences essentielles pour leur future carrière dans le domaine de l'aide à la personne.

Willy et Nico



**SAVE THE DATE**  
7 OCTOBRE

## JOURNÉE MONDIALE DE L'HABITAT

**EMBARQUEZ AVEC NOUS POUR UNE MARCHÉ DU VIDE DANS LES RUES DE CHARLEROI**

La **marche du vide** est une pratique visant à **repérer les logements inoccupés ou abandonnés** dans un quartier en recherchant certains signes. Cette initiative invite à **se questionner** sur les problématiques de logement.

**ORGANISATION**  
Où ? rendez-vous à la gare centrale de Charleroi  
Heure ? à partir de 10h  
Réservation obligatoire : [secretariatesolidaritesnouvelles.org](mailto:secretariatesolidaritesnouvelles.org)

## Manifestation pour la journée de lutte pour la

### sortie du sans-abrisme !

La Journée internationale pour la sortie du sans-abrisme a été un moment fort de mobilisation à Namur, orchestré par les militant·es et le tissu associatif de toute la Wallonie. L'événement a débuté par une manifestation dynamique, partant de la gare pour rejoindre le Parlement wallon.

Ce cortège a rassemblé un large éventail d'associations et des acteurs du secteur des Maisons d'Accueil (AMA), unis par une même cause : le droit au logement pour toutes et tous. Au fil de la marche, les participant·es ont exprimé leur détermination à faire entendre leur voix face à l'urgence de la situation du logement en Wallonie.

Une délégation a été reçue par les ministres du logement et de l'action sociale. Des témoignages poignants sur les expulsions, lus lors de la rencontre avec les ministres Coppieters et Nevens, ont mis en lumière les réalités souvent invisibles des personnes touchées par la précarité.

Ces récits personnels, chargés d'émotion, ont servi de fondement aux revendications spécifiques formulées par les militant·es. À chaque témoignage, des demandes claires ont été posées, appelant à des actions concrètes pour lutter contre le sans-abrisme et garantir un logement digne à chacun et chacune. La rencontre avec les ministres a été une occasion précieuse pour exposer directement aux décideurs politiques les préoccupations des citoyens et les propositions du mouvement.

Les militants ont insisté sur l'importance d'une politique proactive en matière de logement, soulignant que le droit au logement ne doit pas être un luxe, mais un droit fondamental qui se doit d'être accessible pour toutes et tous.

À l'issue de cette journée riche en émotions et en échanges, les participants se sont rassemblés en sous-groupes de travail pour débriefer sur l'événement et planifier les prochaines étapes de leur action. Cette dynamique collaborative témoigne d'un engagement collectif fort et d'une volonté de ne pas relâcher la pression sur le nouveau gouvernement.

Nous affirmons avec conviction que nous ne lâcherons pas ! Nous sommes déterminés à poursuivre le combat pour un logement digne pour tous et toutes. La journée a ainsi marqué une étape significative dans la lutte contre le sans-abrisme en Wallonie, démontrant la force de notre maillage associatif permanent et la volonté des citoyen·nes d'obtenir des changements concrets dans la politique du logement.

Le message est clair : le droit au logement doit être une priorité pour le gouvernement wallon, et nous continuerons à nous battre jusqu'à ce que des actions significatives soient mises en place.

**Claudia**



## Mercredi 6 novembre, nous y voilà ! Le jour est fixé, cette année 2024, à la « mémoire des morts de la rue »

Dès 11h30 j'arrivais place verte. S'y trouvaient déjà montées, quelques tonnelles sous lesquelles Martin de Solidarités Nouvelles, aidé de son alter ego.. Qui s'efforçait à brancher les baffles et les micros devant diffuser chants, musiques et, ainsi, présenter notre action du jour au badauds qui viendraient, par envie ou par curiosité, voir notre attroupement de fin d'après-midi.

Des paires de chaussures furent déposées devant chacune des 36 bougies offrant à la vue générale la curiosité qu'engendrait le fait qu'elles étaient orphelines des pieds quelle chaussaient auparavant. Symbolique puissante ! Pendant ce temps, assis, on peaufinait les slogans et les phrases percutante qui seraient lancés par porte-voix dans les rues de Charleroi lors de notre cortège...

Je vois arriver la tribu du DAL, Stéphanie et Nicolas suivis de 5 à 6 autres membres. Je les rejoignis, et nous nous rendîmes devant l'entrée de l'hôtel de ville place du manège, incorporant le brave Denis Uvier au passage ! La cérémonie étant prévue à 13h00 nous devisions gentiment en accueillant d'autres personnes dont Jessica de Bithume lorsque nous vîmes sortir dudit hôtel de ville Monsieur Maxime Felon et Madame Laurence Leclerc, respectivement président de la Sambrienne et échevine du logement, lesquels étaient désolés de ne pas avoir été avertis ne sachant plus participer à notre action, faute de place dans leur agendas ! Une lacune, un oubli ou... ??

L'année prochaine, quelques mois avant le jour j les invitations seront envoyées et rééditées de semaine en semaine, de peur qu'elles ne se trouvent englouties par les « spams » !

Enfin l'entrée, où sandwiches et boissons nous furent copieusement offerts avant de prendre place dans la salle. Des membres du collectif et du DAL lurent quelques messages, un texte fut entendu et monsieur Philippe Van Cauwenberghe, président du CPAS, solidaire avec nous tous propose en son nom et avec l'appui de ses collaborateurs, de faire placer une plaque ou une stèle en mémoire des « Morts de la Rue », dans un endroit de Charleroi qu'il reste à certifier !

Belle initiative en tout cas, faisant ipso facto, reconnaissance officielle du collectif œuvrant, dans son ensemble, en ce sens !

Les discours terminés, notre groupe du début augmentait d'amis, de connaissances, de membres de différentes associations pris place en cortège. Certaines personnes pendirent à leur cou une pancarte, chacune affichant le prénom d'un ou d'une disparue de l'année, ainsi que son âge !

Ouvrant le cortège, Myriam avec son porte-voix nous motiva de sa voix allègre ! Derrière elle, Willy, zaza et moi-même tenant déroulée la banderole. Lors de notre périple, toute voie ouverte grâce aux motards de la police, notre banderole fit l'effet d'un baromètre politique... tantôt la droite en avant, la gauche en retrait et tantôt l'inverse ! Seul, le ventre rond de zaza jouait le médiateur du centre. Après quelques rires, le trio fit un effort et la banderole fut enfin rectiligne et fièrement portée !

Des rires ? Mais oui , il faisait beau! Nous n'allions pas pleurer! Arrivé rue du gouvernement, un chien au premier étage, par la fenêtre ouverte et de sa voix, fit cortège à nos slogans ! Wouf... Wouf... grâce au porte-voix, nos gorges redoublèrent de puissance et nos slogans parvinrent au paradis claironnant à nos chers disparus que leur absence motivait et amplifiait nos vindictes ! Dont celle entonnée par zaza et reprise en chœur par les participants au cortège : Toi, toi mon toi, toi toi oui mon droit !

Par la rue de la montagne, où les immeubles vides nous faisaient offense, nos voix redoublèrent de puissance prêtes comme à Jericho à faire trembler leurs murs !

Nous parvînmes enfin place verte où toute personne ayant une pancarte la déposa devant chaque paire de chaussures vide de vie ! Bougies allumées ! En cortège, chacune et chacun pris une rose blanche, déposée au gré de son envie devant le prénom qu'il ou elle voulut honorer !

Une allocution de Martin expliqua aux badauds notre action du jour ! Joëlle nous régala de sa sublime voix lors des chansons qu'elle interpréta. La chorale *les Motivés* nous fit revivre une superbe chanson de Bernard Lavilliers.

Plusieurs chaises permirent à des personnes de rester plus longtemps avec nous, ne sachant rester debout trop longtemps !

Nous étions cent et mille, nous étions dix et vingt !

En fait nous n'étions qu'une unité, une seule voix. Celle qui désire que recule la pauvreté, que finisse la double précarité qu'est celle doublée du sans-abrisme car c'est la mort assurée !

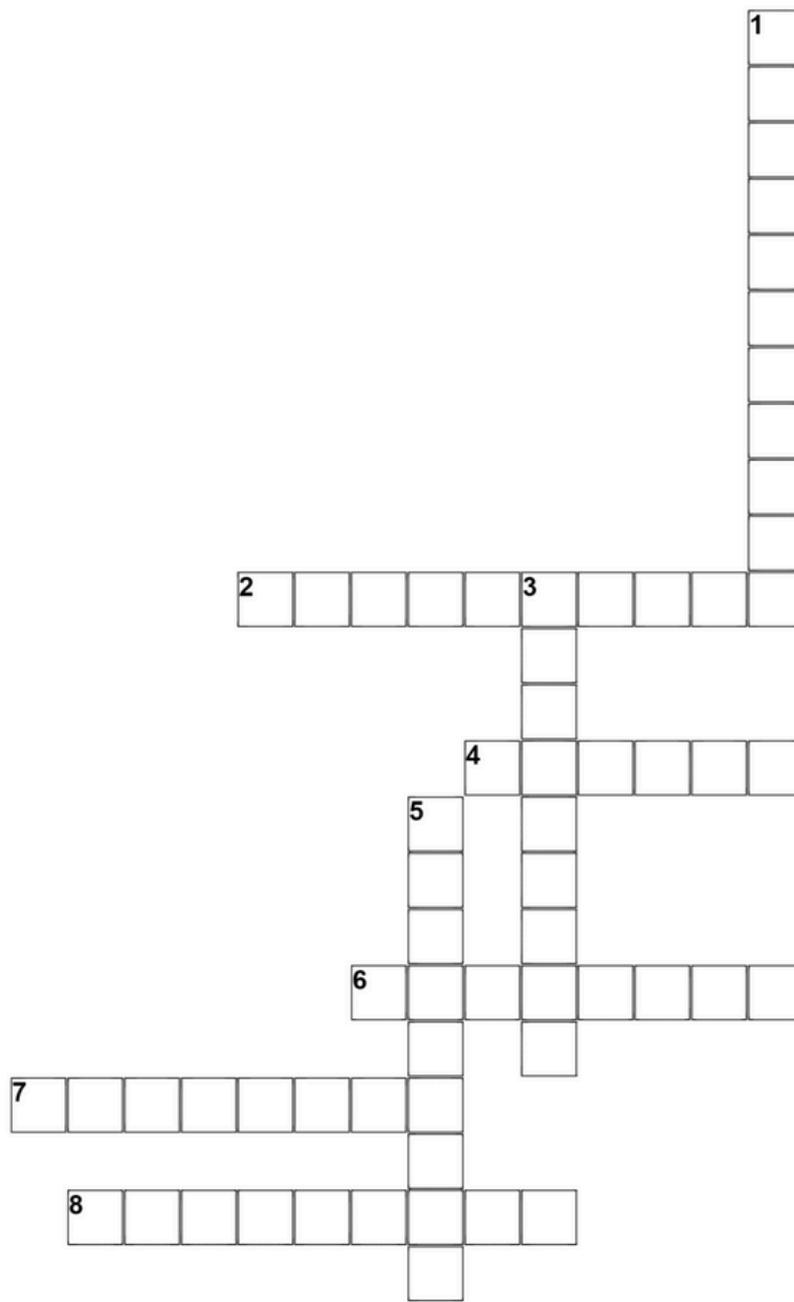
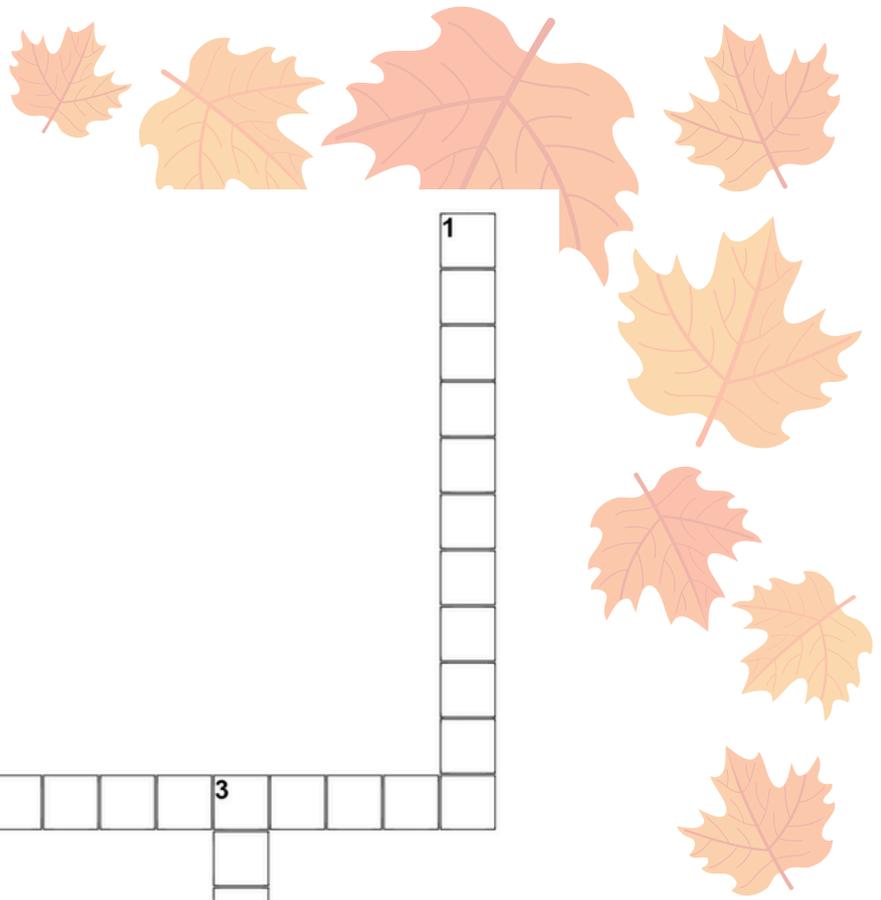
Nous n'étions qu'une seule voix qui venait

du relais social;  
du relais santé;  
de solidarités nouvelles;  
du DAL;  
du Rebond;  
de Carolo Rue;

Tant et tant de personnes animées d'une seule force, criant d'un seul écho !

**Eddy**





### Horizontal

2. Statut magique qui fait fondre vos droits aux aides sociales plus vite qu'un glaçon au Sahara
4. Le rêve des propriétaires : loyer maximal pour entretien minimal
6. Partie d'une ville qui possède sa propre identité et son ambiance
7. Personne qui dort chez des amis ou de la famille, passant d'un canapé à l'autre
8. Action légale (ou pas).de forcer quelqu'un à quitter son logement

### Vertical

1. Ensemble de maisons ou de parcelles construites dans le cadre d'une opération immobilière
3. Moisissures et courants d'air, le tout pour pas cher !
5. Invitation orale et sans ménagement à quitter les lieux telle que citée dans la loi

## ATELIER DE RÉFLEXION SUR L'INSALUBRITÉ

LE 13.12.2024 DE 10H À 12H

Quels sont les critères permettant de déclarer un logement comme insalubre, et à qui doit-on s'adresser pour effectuer cette déclaration ? Est-ce une bonne idée de procéder à une telle démarche ?



HOUSING ACTION DAY  
BELGIUM

**Bientôt la semaine de mobilisation européenne pour le droit au logement et à la ville !**

Citoyens et citoyennes de Charleroi, l'heure est venue de se lever ! Le logement est en crise, notre colère gronde ! Début avril 2025, Charleroi et de nombreuses autres villes en Belgique et partout en Europe s'embrasent pour le droit au logement.

La spéculation immobilière nous étouffe. Les loyers nous saignent. La précarité nous guette. Mais ensemble, nous sommes une force indomptable !

Que vous soyez locataire en galère, mal-logé-e, en colère ou simplement solidaire, votre place est avec nous ! Rejoignez notre mouvement et opposons nous avec force à cette crise sans fin !

Le droit au logement ne se mendie pas, il s'arrache !

Votre voix compte ! Rejoignez notre collectif pour vous faire entendre et organiser une mobilisation collective sans précédents dans les rues de Charleroi !

Pour participer à l'organisation de cette mobilisation, vous pouvez joindre Stéphanie au 0479/66.42.23 ou Nicolas au 0494/63.98.39.

**Notre toit, notre combat !**

## Hygiène et Lessive

**WASH AND CARE** 0474.31.46.09  
DOUCHE LESSIVE ET VESTIAIRE 071/41 64 78  
RUE DOURLET 34 - 6000 CHARLEROI

Lundi - Mardi : 10h00 - 14h00  
Mercredi : 11h00 - 15h00  
Jeudi : 10h00 - 14h00 (Réservé aux femmes)  
Vendredi : 10h00 - 14h00  
📞 Inscription demandée pour la lessive

**RESTO DU COEUR** 0471.20.07.91  
VESTIAIRE D'URGENCE  
PLACE ELIE DELFERRIÈRE, 6/7 - 6000 CHARLEROI  
08h30 - 11h00 et 11h30 - 13h30

**CROIX ROUGE** 071.35.23.39  
VESTIAIRE  
RUE DU GOUVERNEMENT 15, 6000 CHARLEROI

Charleroi : Lundi 13h00  
Jumet : Mardi, Jeudi, Vendredi : 09h00 - 12h30

**REBOND** 071.30.23.69  
DOUCHE ET LESSIVE  
RUE DE CHARLEVILLE 36, 6000 CHARLEROI

En semaine : 09h00 - 11h30 et 13h30 - 16h00  
Le weekend : 10h00 - 15h00

## Pour manger

**RESTO DU COEUR** 0471.20.07.91  
PLACE ELIE DELFERRIÈRE, 6/7 - 6000 CHARLEROI

Repas du Lundi au Vendredi : 11h30 - 13h30

### + CROIX-ROUGE

Colis alimentaires :  
Charleroi : Lundi, Mardi, jeudi : 09h00 - 10h30  
RUE DU GOUVERNEMENT 15, 6000 CHARLEROI  
071.32.09.50

Jumet : Mardi, jeudi, Vendredi : 09h00 - 12h30  
Chau. de Gilly 18, 6040 Charleroi  
071.35.23.39



éditeur responsable : Laurent Ciacchia,  
Relais Social de Charleroi, Bld. Jacques  
Bertrand 10, 6000 Charleroi. Ne pas jeter sur la voie publique

Si vous êtes démunis, Si vous souffrez du froid, vous, un ami, un voisin ou une connaissance...

**071 32 12 12**  
SERVICE D'URGENCE SOCIALE  
DU CPAS DE CHARLEROI.

## Travailleur de Rue

### APPUI RUE

071/30 37 39

### Solidarités Nouvelles

0472.71.57.18 071.30.36.77

### Relais Santé

071.31.98.05

### Le Rebond

0479. 47.10.77

### Bithume

0455.19.94.31

### SNCB

0490.65.14.76

## Rencontrer un travailleur social

**LE REBOND** 071.30.23.69 **PARENT'ELLE**  
ACCUEIL DE JOUR FEMMES, ENFANTS, FAMILLES  
En semaine : 09h00 - 11h30 / 13h30 - 16h00  
Le weekend : 10h00 - 15h00 (possibilité de repas)  
RUE DE CHARLEVILLE 36, 6000 CHARLEROI

**SOLIDARITÉS NOUVELLES** 071/30.36.77  
RUE SART CULPART 9, 6060 GILLY 0471/70.48.66  
Du lundi au vendredi : 8h00 - 16h00

**LE COMPTOIR** 071.63.49.93  
ACCUEIL USAGERS DE DROGUES  
BOULEVARD DEVREUX 30, 6000 CHARLEROI  
En semaine : 11h00 - 16h00

**TRANSI-TOI** 071.43.80.06  
FAMILLES MONO ET BI PARENTALE  
RUE DU BEAU SITE 28, 6032 CHARLEROI  
Tous les jours : 8h30 - 20h30

**ENTRE 2 WALLONIE** 071.31.40.42  
ACCUEIL DES PERSONNES EN LIEN AVEC LA PROSTITUTION  
RUE DESANDROUIN 13, 6000 CHARLEROI  
En semaine : 09h00-12h00 et 13h30-16h00  
📞 fermé le vendredi après-midi et le mardi matin

**TREMP'OSE** 071.22.05.55  
ACCUEIL USAGERS DE DROGUES  
RUE GRIMARD 54, 6061 CHARLEROI  
Jeudi : 13h00 - 15h30  
(possibilité de véhiculer aller-retour)

## Où dormir, se reposer

**ACCUEIL DE SOIRÉE** 071.30.31.87  
APPUI RUE SPINOIS, 18 - 6000 CHARLEROI  
En semaine : 15h00 - 17h00 et 17h15 - 19h15

**ABRI DE NUIT SPINOIS** 071.25.60.35  
APPUI RUE SPINOIS, 18 - 6000 CHARLEROI  
Tous les jours : 20h30 - 08h30

**ABRI DE NUIT DOURLET** 071.41.64.78  
📞 UNIQUEMENT HOMMES ET PENDANT PÉRIODE HIVERNALE  
RUE DOURLET 34 - 6000 CHARLEROI  
Tous les jours : 20h30 - 08h30 📞 Chenil

**ABRI DE NUIT TRIANGLE** 0471.20.07.91  
📞 TRIANGLE UNIQUEMENT FAMILLE, FEMMES, COUPLES  
RUE DU BEAU SITE 28, 6032 CHARLEROI  
Tous les jours : 20h30 - 08h30 📞 Chenil

**POINT JAUNE** 071.33.32.00  
📞 ACCUEIL DE MINEURS  
RUE DU PALAIS 12, 6000 CHARLEROI  
Tous les jours - 1 nuit renouvelable 2 fois  
24h/24h

## Soins

**RELAIS SANTÉ** 071.31.98.05  
RUE D'ANGLETERRE 10, 6000 CHARLEROI  
SOINS PERSONNES SANS-ABRIS

**MÉDECIN** Mardi : 13h00 - 14h00  
Mer-Jeu : 14h00 - 15h00  
Vendredi : 13h00 - 15h00  
**INFIRMERIE** Lundi : 09h00 - 12h00  
Mardi - Vendredi : 12h30 - 16h30

**LE COMPTOIR** 071.63.49.93  
BD EMILE DEVREUX 30, 6000 CHARLEROI  
**MÉDECIN** Lundi : 12h30 - 14h00  
**INFIRMERIE** Lundi - Vendredi : 11h00 - 16h00

**ENTRE 2 WALLONIE** 071.31.40.42  
RUE DESANDROUIN 13, 6000 CHARLEROI  
**INFIRMERIE**  
En semaine : 09h00-12h00 et 13h30-16h00  
📞 fermé le vendredi après-midi et le mardi matin

**LE REBOND** 071.30.23.69  
RUE DE CHARLEVILLE 36, 6000 CHARLEROI  
**INFIRMERIE**  
En semaine : 09h00 - 11h30  
Mardi : 13h30 - 16h00

**DIAPASON** 071 30 18 11  
BD FRANS DEWANDRE 2, 6000 CHARLEROI  
CONSULTATION MÉDICALE ET PSY  
En semaine sur rendez vous



**EXPULSIONS DOMICILIAIRES**



**HORAIRE 1er Jeudi de chaque mois 13h30 -15h30**

Judiciaires  
Administratives  
Illégales



**VIENS ! OSE EN PARLER ...**




**Tu es menacé-e d'expulsion domiciliaire ? N'hésite pas, viens en parler avec nous !**

Le collectif DAL t'accueille le **1er jeudi de chaque mois** au local Actionne' Toit de **13h30 à 15h30** situé rue de Heinzelin de Braucourt 3, 6000 Charleroi.

Pour plus d'informations, tu peux téléphoner au :

**071/30.36.77**  
**0479/66.42.23**  
**0494/63.98.39**

**NOUS POUVONS TE SOUTENIR !**

Solidarités Nouvelles S.N. - Association Sans But Lucratif - Rue du Sart-Coupart 9 à 6000 Gilly - 071/30.36.77 - secret@solidaritesnouvelles.org  
ASBL, reconnue par le service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne - Association de Promotion du Logement agréée par le Gouvernement wallon - IFM Habitat Division Charleroi  
Éditeur responsable: Michel Collet-Rue du Sart-Coupart 9 à 6000 Gilly



## Charleroi, Resto du Coeur - Les services

### Lundi

- Permanence sociale de 8h30 à 11h00 😊😊😊😊
- Mobil' Assistant (en collaboration avec le CPAS) de 8h30 à 14h00
- Repas de 11h30 à 13h30

### Mardi

- Permanence sociale de 8h30 à 11h00 😊😊😊😊
- Accueil de matinée de 8h30 à 11h00
- Repas de 11h30 à 13h30

### Mercredi

- le 1er mercredi du mois : permanence MEDIBUS, de 11h00 à 14h00
- Repas de 11h30 à 13h30

### Jeudi

- Permanence sociale de 8h30 à 11h00 😊😊😊😊
- Permanence pensions (en collaboration avec l'ONP) de 8h30 à 11h00 (pas en décembre)
- Accueil de matinée de 8h30 à 11h00
- Repas de 11h30 à 13h30

### Vendredi

- Permanence social, de 8h30 à 11h00 😊😊😊😊
- Repas, de 11h30 à 13h30

- Lundi et Jeudi, entre 8h30 et 11h00, distribution des colis coin Parents-Bébés (inscription au service social lors des permanences)
- Vestiaire d'urgence pour les personnes à la rue, sur demande au service social
- Coin informatique accessible le lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi, entre 8h30 et 11h00
- Ateliers numériques, en collaboration avec Interface 3 Namur, le mercredi (5 ateliers entre novembre et décembre), de 9h00 à 11h00. Infos au service social
- Ateliers créatifs, en collaboration avec Solidarités Nouvelles, 1 fois par mois, le vendredi, de 9h00 à 11h00. infos au service social

## L'équipe du Resto du Coeur



# Appel à dons

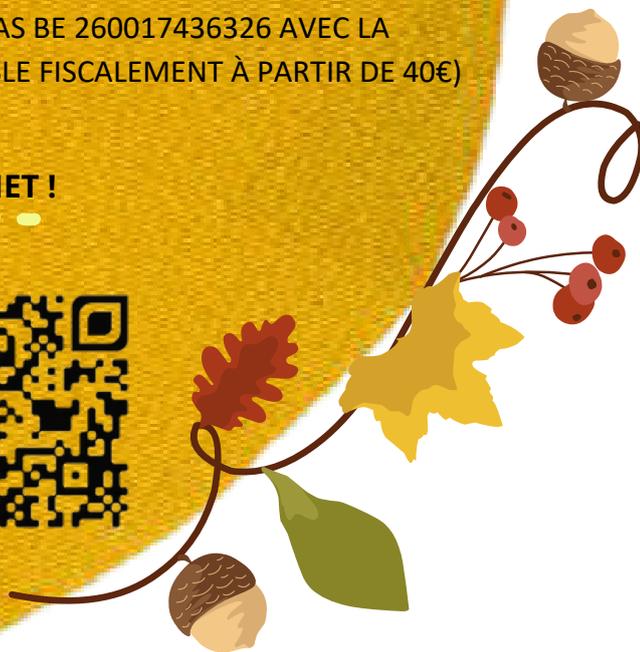
VOUS SOUHAITEZ NOUS SOUTENIR AVEC UN DON DÉDUCTIBLE ?  
EFFECTUEZ UN VIREMENT SUR LE COMPTE CARITAS BE 260017436326 AVEC LA  
COMMUNICATION "PROJET 422" (DON DÉDUCTIBLE FISCALEMENT À PARTIR DE 40€)

**RETROUVEZ NOUS SUR INTERNET !**

PAGE FACEBOOK



NOTRE SITE WEB



## REJOIGNEZ - NOUS

Oyez, oyez ! Approchez !

Avoir des droits, c'est déjà ça ! Les faire valoir, c'est autre chose... Droit à se loger décemment, à bénéficier d'une vie digne, ...

Appel à vous, pour vous, pour nous, pour toutes et tous : Venez nous aider pour vous informer, échanger, rencontrer, expliquer, témoigner, promulguer, MILITER, discuter, annoter, partager, rouspeter, réclamer, communiquer, animer, revendiquer et lutter... l'appel est lancé ! Viens participer !

Chaque 1er et 3e vendredi du mois au N°3 à la rue Heinzelin de Braucourt à Charleroi, on vous accueille chaleureusement de 9h à 12h. Si nos projets vous plaisent, restez ! On travaille dans la bonne humeur de 13h à 16h

Chaque 2e et 4e jeudi du mois de 10h à 15h, on vous accueille dans les locaux de Barricade situés à la rue Pierreuse à Liège.

Polyvalence, travail d'équipe, dynamisme, convivialité, intérêt pour les droits et les devoirs des citoyens, les causes sociales, sensibilité pour les questions du sans-abrisme et du logement, voilà le menu ! Ainsi, de simples citoyens amateurs se confrontent, se heurtent, se touchent nez à nez dans la joie, l'écoute et le respect mais tout de même avec un brin de sérieux.

L'intention est donc de présenter ces difficiles problématiques qui peuvent être vécues de manière dramatique, sous forme ludique pour un public diversifié tout en interpellant les politiques !

## INFOS ET CONTACTS

**Adresse :** Rue du sart - Culpart,9 6060 Gilly

**Téléphone :** 071/30.36.77

**Mail :** [secretariat@solidaritesnouvelles.org](mailto:secretariat@solidaritesnouvelles.org)

**Editeur responsable :** Hayat Ait Lahcen

